



L'Office de Tourisme Catégorie I de Gruissan poursuit sa politique « Qualité »

L'Office de Tourisme de Gruissan, Etablissement Public Industriel et Commercial, a été créé en janvier 2000.

Depuis le 8 Novembre 2007, L'OT appartient au club très restreint des Offices de Tourisme classés Ex 4 étoiles et Catégorie I depuis 2012.

Il est, par convention avec la ville de Gruissan, « le bras armé » de l'accueil et du développement touristique de la station, en lien avec l'ensemble des partenaires et prestataires du tissu économique local. Enfin, il est le gestionnaire des équipements publics touristiques.

Depuis 2006, l'Office de Tourisme s'est engagé dans la démarche qualité initiée par l'UDOTSI de l'Aude et dans la professionnalisation de ses services.

En effet, les clientèles touristiques, sollicitées par une offre très diversifiée et originale deviennent plus exigeantes. Elles demandent un accueil de qualité, c'est-à-dire pertinent dans l'information délivrée et adapté à leurs attentes.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de son Président, Didier CODORNIU, Maire de Gruissan, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise et vice-président de la région OCCITANIE, l'Office de Tourisme de Gruissan s'est clairement positionné dans une stratégie de tourisme de qualité et à finalité économique.

Jean Claude MERIC Directeur général précisant :

« Je souhaite m'appuyer sur l'équipe pour mener une politique qualitative avec pour objectif l'amélioration sans cesse de l'offre territoriale. La nécessité d'avoir un personnel formé en permanence, au fait de toutes les procédures de qualité est un élément essentiel à cette démarche. C'est pourquoi dès 2009, à la demande de notre président, j'ai souhaité une labélisation nationale, l'office a obtenu alors la certification NF Services (AFNOR) et s'est engagé dans le plan qualité France ».

« L'Office de Tourisme se doit de montrer l'exemple en matière de qualité d'accueil afin, à terme, d'accompagner dans cette démarche le plus grand nombre possible d'acteurs locaux. Le manuel qualité constituera donc un précieux référentiel ».

« De plus, la mise en place d'un Comité Qualité Local, apportera un regard extérieur et objectif sur l'évaluation de notre politique ».

« Le management de la qualité est le fruit d'un investissement fort et collectif. C'est celui d'une équipe soudée, au service des différents publics qui apprécient notre station.

Je compte sur l'implication de toutes et de tous ».

Gruissan, le 11 Juillet 2017
Jean Claude MERIC
Directeur Général
De l'Office de Tourisme de GRUISSAN